

CONSEIL MÉTROPOLITAIN DES JEUDI 9 ET VENDREDI 10 DÉCEMBRE 2021

Feuille de route longévité : 25 engagements pour relever les enjeux et les défis de la longévité pour le territoire métropolitain

Le vieillissement de la population est l'un des défis majeurs du XXI^e siècle. C'est un sujet primordial pour la métropole nantaise puisque d'ici 10 ans la population métropolitaine âgée de 65 ans et plus devrait passer de 97 000 à 140 000. Parmi cette population, la part des 75 ans et plus devrait croître d'environ 2 % par an d'ici 2030.¹ Pour répondre collectivement aux enjeux liés à la longévité pour le territoire, Nantes Métropole a organisé en 2019 un Grand débat métropolitain « *Longévité, ouvrons les possibles* ». Dans la continuité de ce temps d'échanges, et conformément à ses engagements, Nantes Métropole adopte aujourd'hui une feuille de route longévité métropolitaine. Celle-ci a été co-construite avec les communes et les acteurs du territoire, sur la base des propositions émises dans le rapport final remis à l'issue du Grand débat. Place maintenant à l'action avec 25 engagements, déclinés en 70 objectifs opérationnels dont peut se saisir chaque acteur. Nantes Métropole porte 130 actions concrètes et opérationnelles au titre de ses politiques publiques et s'engage par exemple pour la production de 10 % de logements adaptés au vieillissement et pour renforcer une offre numérique adaptée aux personnes âgées vivant à leur domicile ou en établissement.

Du Grand débat à la feuille de route longévité

Comme elle s'y était engagée, Nantes Métropole a organisé, de janvier à mai 2019, le Grand débat « *Longévité, ouvrons les possibles* ». 23 000 personnes ont participé à ce temps d'échanges qui a suscité une forte mobilisation des 24 communes métropolitaines, d'acteurs et de citoyens. Cela s'est concrétisé fin 2019 par la rédaction d'un rapport final, sur la base de l'ensemble des contributions. Ce rapport a permis de poser les enjeux et les défis de la longévité pour le territoire métropolitain, à savoir : fonder un nouveau pacte social entre les générations, promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et lutter contre de nouveaux risques de vulnérabilité.

De ces propositions retenues en 2019, **les élus de la Métropole ont élaboré, d'avril à septembre 2021, une feuille de route longévité métropolitaine**, co-construite avec les communes et les acteurs du territoire et partagée avec plus de 250 participants. Les premiers enseignements de la crise sanitaire et de la Convention citoyenne « *Covid-19, vécus de crise et aspirations pour demain* » y ont aussi été pris en compte. On entre donc ici dans la phase opérationnelle avec l'adoption d'engagements et d'un programme d'actions, en cohérence avec l'ambition de Nantes Métropole de devenir durablement un territoire engagé et favorable à la longévité.

Pour Elisabeth Lefranc, conseillère métropolitaine déléguée en charge de la longévité : « *Aujourd'hui nous devons collectivement répondre aux enjeux de nouvelles solidarités, de coopérations, de choix, de cadre de vie, afin de réinterroger durablement nos actions et fonder un nouveau pacte social entre les générations avec la conviction que les seniors sont une formidable ressource pour notre territoire. La feuille de route « Longévité » de Nantes Métropole constitue une étape majeure pour la collectivité. Elle affirme le cap que nous nous fixons pour mieux accompagner, prendre en compte les nouvelles aspirations et les besoins des aînés dans leur diversité, des proches aidants, des bénévoles et des professionnels engagés. Elle s'appuie sur les politiques publiques métropolitaines en matière d'aménagement urbain, de déplacement, de logement, de transition environnementale et révèle une nouvelle fois la capacité d'action et d'innovation de tous les acteurs.* »

1 Source : INSEE.

4 ambitions et 25 engagements en faveur de la longévité

La feuille de route longévité s'appuie sur 3 piliers transversaux : l'égalité, la citoyenneté et l'innovation. Elle s'articule **autour de 4 ambitions, qui comprennent 25 engagements et qui se déclinent en objectifs opérationnels** dont peut se saisir chaque acteur pour agir concrètement en faveur de la longévité.

1. Permettre d'anticiper son vieillissement et choisir sa longévité : pour accompagner la capacité d'agir des seniors et anticiper leurs projets de vie, il s'agit de passer d'une société qui soigne à une société qui prend soin, de lutter contre les inégalités (notamment les inégalités de genre) et de prendre en compte les nouvelles aspirations liées à la fin de vie.

Dans ce cadre, **Nantes Métropole s'engage pour accompagner la fin de vie avec l'accompagnement de l'installation de la Maison de Nicodème à Nantes**. Cette maison de soins palliatifs ouvrira ses portes en 2022. Elle accueillera les personnes en fin de vie et leurs proches et comprendra une unité de soins palliatifs de 18 lits.

2. Faciliter le vivre « chez soi » : c'est-à-dire favoriser une offre d'habitat diversifiée (autonome, accompagné, partagé ou médicalisé). Cela contribue également à développer une offre de services et de soins à domicile financièrement accessibles, de promouvoir et de faciliter l'accès aux aides techniques, de soutenir les aidants et de valoriser les métiers du Grand âge.

À cet effet, Nantes Métropole s'engage à produire 10 % de logements adaptés au vieillissement dans le parc existant et neuf (parc privé et social). Par ailleurs, **la métropole prend l'engagement de renforcer l'action de la Maison des aidants** pour développer son action sur le territoire. L'offre de soutien psychologique sera élargie et les visites à domicile seront renforcées avec l'arrivée d'une psychologue pour les aidants des 24 communes de Nantes Métropole, en binôme avec un assistant de soin en gérontologie. **Nantes Métropole s'engage aussi à favoriser**, en partenariat avec les CLIC et les acteurs locaux, **la mise en place de groupes d'échange entre aidants** pour les sensibiliser sur leur rôle et l'accompagnement possible par la Maison des Aidants au niveau de la métropole nantaise.

3. Construire et vivre la ville de la proximité et de la longévité solidaire entre les générations : au-delà du logement, il s'agit de penser un environnement urbain solidaire entre les générations pour accompagner les mobilités, prévenir et lutter contre l'isolement et assurer la transmission des savoirs et des compétences. En d'autres termes, l'objectif est de miser sur la solidarité entre les générations pour trouver conjointement des solutions.

Nantes Métropole s'engage pour proposer des espaces publics, des transports et un patrimoine accessibles à tous, dont les personnes âgées. A cet effet, la métropole prévoit une transformation des grands espaces publics pour laisser leur place, dans les projets d'aménagement, à la nature en ville, aux paysages (îlots de fraîcheur) et au patrimoine, tout en garantissant leur accessibilité à tous. De plus, **la métropole se mobilise pour lutter contre la fracture numérique et pour développer une offre adaptée pour les personnes âgées vivant à leur domicile ou en établissement**. Cela se concrétisera par une mise à disposition de matériels numériques et par des actions de médiation pour faciliter leur prise en main. Les associations qui mènent de telles actions de médiations ou de formations auprès des seniors seront soutenues, en lien avec les CLIC, les restaurants intergénérationnels, les CCAS, les médiathèques, etc.

4. Développer l'écosystème des acteurs de la longévité : pour plébisciter les synergies entre les acteurs et une coordination facile autour de la personne âgée. Un soutien sera apporté aux communes qui souhaitent s'engager dans le réseau « Ville amie des aînés »², le développement d'une démarche collective dans le territoire métropolitain sera encouragé et les alliances et coopérations avec les territoires limitrophes seront recherchées. L'enjeu est de proposer à chacune et chacun une réponse sur-mesure et de couvrir tout le territoire, y compris les zones urbaines ou péri-urbaines.

Pour améliorer l'accompagnement et la coordination des parcours de vie et de santé des personnes âgées, **la métropole s'engage à participer à la création d'un groupement de coordination**

2 Une Ville Amie des Aînés est une ville qui cultive le sentiment d'appartenance à son territoire, qui reste bienveillante malgré le vieillissement et qui élabore, dans un cadre participatif, une stratégie d'action permettant la mise en œuvre de cette ambition.

sociale et médico-sociale. Cet espace de dialogue rassemblera la Ville de Nantes, la métropole, le CHU et les acteurs du territoire autour des questions de la longévité et du parcours de vie des seniors.

Pour répondre à ces objectifs, Nantes Métropole s'engage à :

- **Piloter et mettre en œuvre des actions propres dans le champ de ses compétences** en y associant les acteurs concernés. Nantes Métropole porte ainsi plus de 130 actions dans le cadre de ses politiques publiques, notamment autour de l'habitat, de la santé, des mobilités et de l'aménagement urbain.
- **Contribuer aux actions portées par d'autres acteurs en fonction de ses capacités à le faire.**
- **Impulser des réflexions autour des autorités compétentes**, cheffes de fil notamment sur les sujets de l'isolement, des aidants, de l'habitat inclusif, etc.

Pour mettre en œuvre cette feuille de route longévité, dans le cadre d'une politique publique co-construite et multi-partenariale, une gouvernance ouverte et partagée sera mise en place au 1^{er} trimestre 2022. Un mandat sera confié par les élus à un collectif d'acteurs diversifiés que la collectivité aura la charge d'animer. Celle-ci aura pour mission :

- D'assurer le suivi des engagements pris par la métropole dans une logique d'amélioration continue.
- De produire un avis évaluatif des avancées du territoire en matière de longévité en se référant à la feuille de route.
- De rendre compte à l'ensemble des acteurs de la dynamique territoriale engagée.
- D'acculturer le territoire aux enjeux du vieillissement de la population et de l'allongement de la vie, de repérer des initiatives et des expérimentations inspirantes.

Des actions déjà réalisées depuis le Grand débat en faveur de la longévité

En plus de la feuille de route métropolitaine, des actions fortes ont déjà vu le jour sur le territoire en matière de longévité et de fin de vie :

- Une action métropolitaine de soutien aux aidants renforcée *via* notamment l'ouverture de la Maison des aidants sur le territoire métropolitain ;
- La création du CreAT, un espace ressources et d'expertises en aides techniques pour favoriser le soutien à domicile et prévenir la perte d'autonomie ;
- Une analyse du niveau d'adéquation de l'espace public aux seniors par le biais de diagnostics, avec l'appui de l'AURAN ;
- L'adhésion de la Métropole au Réseau Francophone « Villes Amies des Aînés ».